

Projet éolien de la Haute-Voie

Communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne (51)

Juin 2021



Demandeur :

Eoliennes de Haute Voie
50 ter rue de Malte
75011 PARIS

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce n°2 – Sommaire inversé

PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale s'articule de la manière suivante :

- Pièce 0 : Lettre de demande d'Autorisation Environnementale
- Pièce 1 : Formulaire cerfa
- **Pièce 2 : Sommaire inversé**
- Pièce 3 : Description de la demande
- Pièce 4-1 : Etude d'impact
- Pièce 4-2 : Résumé non technique de l'étude d'impact
- Pièce 4-3 : Etude faunistique et floristique
- Pièce 4-4 : Etude paysagère
- Pièce 4-5 : Carnet de photomontages
- Pièce 4-6 : Etude acoustique
- Pièce 5-1 : Etude de dangers
- Pièce 5-2 : Résumé non technique de l'étude de dangers
- Pièce 6 : Plans réglementaires
- Pièce 7 : Note de présentation non technique
- Pièce 8 : Avis obligatoires

INTERVENANTS

DEMANDEUR

Eoliennes de Haute Voie

50 ter rue de Malte
75011 PARIS

MISE EN FORME DU DOSSIER

Ora environnement

76 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG



SOMMAIRE INVERSE

	n°	Éléments du dossier	Réf. CE	Description	Fichier informatique	Pièce(s) concernée(s)	Page(s) concernée(s)
Pièces obligatoires	1	Identité du demandeur	R181-13 1°	personne physique : nom, prénoms, date de naissance et adresse personne morale : dénomination ou raison sociale, forme juridique, SIRET, adresse siège social, qualité du signataire de la demande	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Page 6
	2	Description du projet	R181-13 4°	- nature et du volume de l'activité envisagée ; - modalités d'exécution et de fonctionnement ; - procédés mis en œuvre ; - indication de la ou des rubriques des nomenclatures dont le projet relève ; - moyens de suivi et de surveillance ; - moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident ; - conditions de remise en état du site après exploitation ; - nature, origine et volume des eaux utilisées ou affectées	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Pages 9 à 15
	2bis	Informations propres au projet	R181-15	pièces, documents et informations propres au projet pour lequel l'autorisation est sollicitée ainsi qu'aux espaces et espèces faisant l'objet de mesures de protection auxquels il est susceptible de porter atteinte (peuvent figurer dans l'étude d'impact ou de dangers)	P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Document complet
	3	Capacités techniques et financières	D181-15-2 3°	dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Pages 16 à 22
	4	Garanties financières	D181-15-2 8 R. 515-101 AM 26/08/2011	notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Page 23
Éléments graphiques	5	Lieu du projet	R181-13 2°	- mention du lieu - plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000 ou 1/50 000 indiquant l'emplacement	P6-0 _ LSY _ DDAE _plan_situation.pdf	Pièce n°6	Document complet
	6	Représentations graphiques	R181-13 7°	éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier	P6 - Plans réglementaires.pdf et fichiers associés	Pièce n°6	Documents complets
	7	Plan d'ensemble	D181-15-2 9	à l'échelle de 1/200 (une échelle réduite peut être admise)	P6-1 _ LSY _ DDAE _plan_ensemble.pdf	Pièce n°6	Document complet
Études connexes	8	Étude d'impact	R181-13 5°	Points 30 à 41.	P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Document complet
	9	Évaluation des incidences Natura 2000	L414-4 R414-19	Évaluation au regard des objectifs de conservation des sites N 2000 (R414-23) (voir points 24 et 34)	P4-3 - Etude faunistique et floristique.pdf	Pièce n°4-3	Pages 311 à 314
	10	Étude de dangers	D181-15-2 10	Points 50 à 58.	P5-1 - Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Document complet
Droits sur les terrains	11	Propriété du terrain	R181-13 3°	document attestant : propriété ou droit d'y réaliser le projet ou procédure pour y conférer le droit	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Page 27
	12	Implantation sur un site nouveau	D181-15-2 11	avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur la remise en état due site lors de l'arrêt définitif de l'installation	P8 - Avis obligatoires.pdf	Pièce n°8	Pages 11 à 22
	13	Conformité urbanisme	D181-15-2 12 a)	document établissant que le projet est conforme aux documents d'urbanisme	P3 - Description de la demande.pdf	Pièce n°3	Page 24
	14	Dérogation à la distance d'éloignement du voisinage	D181-15-2 12 b)	(en cas de non application du point 13) lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale ou une commune a arrêté un projet de plan local d'urbanisme avant la date de dépôt de la demande d'autorisation environnementale et que les installations projetées ne respectent pas la distance d'éloignement	Non applicable	Non applicable	Non applicable

	15	Révision, modification ou mise en compatibilité du document d'urbanisme afin de permettre la délivrance de l'autorisation	D181-15-2 13	dans le cas d'un document d'urbanisme contraire au projet, délibération ou acte formalisant la procédure d'évolution du plan local d'urbanisme, du document en tenant lieu ou de la carte communale	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	16	Autorisation prévue au titre de la protection du patrimoine	D181-15-2 12 c)	modification de l'état des parties extérieures des immeubles bâtis d'un site patrimonial remarquable ou de l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti, protégé au titre des abords de monuments historiques : - notice de présentation des travaux envisagés indiquant les matériaux utilisés et les modes d'exécution des travaux ; - plan de situation du projet, précisant le périmètre du site patrimonial remarquable ou des abords de monuments historiques ; - plan de masse faisant apparaître les constructions, les clôtures et les éléments paysagers existants et projetés ; - deux documents photographiques permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement proche et le paysage lointain ; - des montages larges photographiques ou des dessins permettant d'évaluer dans de bonnes conditions les effets du projet sur le paysage en le situant notamment par rapport à son environnement immédiat et au périmètre du site patrimonial remarquable ou des abords de monuments historiques	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Autres	17	Note de présentation non technique du projet	R181-13 8°	en plus des résumés non techniques (points 30 et 58)	P7 - Note de présentation non technique.pdf	Pièce n°7	Document complet
	18	Organisation du réseau électrique interne		-Plans ; -Schéma électrique unifilaire permettant de comprendre l'organisation du réseau interne ; -Informations précises et fiables sur la section des câbles, leur nature et leur longueur.	P6 - Plans réglementaires.pdf et fichiers associés P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°6 Pièce n°4-1	Document complet Pages 266 à 268 et page 275
Pièces facultatives	20	Avis conformes	R181-32	le pétitionnaire peut joindre au dossier de demande d'autorisation environnementale les avis :	P8 - Avis obligatoires.pdf	Pièce n°8	Pages 4 à 10
				1° du ministre chargé de l'aviation civile			
				2° du ministre de la défense ;			
				3° de l'architecte des Bâtiments de France si l'autorisation environnementale tient lieu des autorisations prévues par les articles L621-32 et L632-1 du code du patrimoine ;			
				4° des opérateurs radars et de VOR (visual omni range) dans les cas prévus par un arrêté du ministre chargé des installations classées.	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pièces relatives aux autres autorisations associées à la demande ICPE	21	Autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle nationale	D181-15-3	Le dossier de demande est complété par des éléments permettant d'apprécier les conséquences de l'opération sur l'espace protégé et son environnement conformément aux dispositions du 4° de l'article R. 332-23	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	22	Autorisation de modification de l'état des lieux ou de l'aspect d'un site classé ou en instance de classement	D181-15-4	1° description générale du site classé ou en instance de classement accompagnée d'un plan de l'état existant ; 2° plan de situation du projet, mentionné au point 2, précise le périmètre du site classé ou en instance de classement ; 3° report des travaux projetés sur le plan cadastral à une échelle appropriée ; 4° descriptif des travaux en site classé précisant la nature, la destination et les impacts du projet à réaliser accompagné d'un plan du projet et d'une analyse des impacts paysagers du projet ; 5° plan de masse et des coupes longitudinales adaptées à la nature du projet et à l'échelle du site ; 6° nature et la couleur des matériaux envisagés ; 7° traitement des clôtures ou aménagements et les éléments de végétation à conserver ou à créer ; 8° documents photographiques permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement proche et si possible dans le paysage lointain. Les points et les angles des prises de vue sont reportés sur le plan de situation ; 9° montages larges photographiques ou des dessins permettant d'évaluer dans de bonnes conditions les effets du projet sur le paysage en le situant notamment par rapport à son environnement immédiat et au périmètre du site classé	Non applicable	Non applicable	Non applicable

	23	Dérogations faune/flore (espèces protégées)	D181-15-5	Descriptions : 1° des espèces concernées, avec leur nom scientifique et nom commun ; 2° des spécimens de chacune des espèces faisant l'objet de la demande avec une estimation de leur nombre et de leur sexe ; 3° de la période ou des dates d'intervention ; 4° des lieux d'intervention ; 5° s'il y a lieu, des mesures de réduction ou de compensation mises en œuvre, ayant des conséquences bénéfiques pour les espèces concernées ; 6° de la qualification des personnes amenées à intervenir ; 7° du protocole des interventions : modalités techniques, modalités d'enregistrement des données obtenues ; 8° des modalités de compte rendu des interventions	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	24	Absence d'opposition Natura 2000	L181-2 6° L 414-4 R414-19	Les dossiers relatifs aux projets ayant une incidence sur les sites Natura 2000, susceptible d'affecter leur bon état de conservation, doivent comporter les éléments permettant à l'autorité décisionnaire de statuer sur leur réalisation (voir points 9 et 34).	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	25	Autorisation de défrichement	D181-15-9	1° déclaration indiquant si, à la connaissance du pétitionnaire, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de la demande. Lorsque le terrain relève du régime forestier, cette déclaration est produite dans les conditions de l'article R. 341-2 du code forestier ; 2° localisation de la zone à défricher sur le plan de situation mentionné au point 2 et l'indication de la superficie à défricher, par parcelle cadastrale et pour la totalité de ces superficies. Lorsque le terrain relève du régime forestier, ces informations sont produites dans les conditions de l'article R. 341-2 du code forestier ; 3° extrait du plan cadastral	Non applicable	Non applicable	Non applicable
	26	Autorisation pour la production d'énergie	D181-15-8	au titre du L311-1 du code de l'énergie, pour les parcs de puissance raccordée supérieure à 50MW le dossier de demande précise ses caractéristiques, notamment sa capacité de production, les techniques utilisées, ses rendements énergétiques et les durées prévues de fonctionnement	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Contenu de l'étude d'impact (Articles R181-13-5 et R. 122-5-II)	30	Résumé non technique des informations	R122-5 II 1°	peut faire l'objet d'un document indépendant En plus de la note de présentation non technique (point 17)	P4-2 - Résumé non technique de l'étude d'impact.pdf	Pièce n°4-2	Document complet
	31	Description du projet	R122-5 II 2°	description de la localisation du projet ;	P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 34 à 35
				description des caractéristiques physiques de l'ensemble du projet, y compris, le cas échéant, des travaux de démolition nécessaires, et des exigences en matière d'utilisation des terres lors des phases de construction et de fonctionnement ; description des principales caractéristiques de la phase opérationnelle du projet, relatives au procédé de fabrication, à la demande et l'utilisation d'énergie, la nature et les quantités des matériaux et des ressources naturelles utilisés ; estimation des types et des quantités de résidus et d'émissions attendus, tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol et du sous-sol, le bruit, la vibration, la lumière, la chaleur, la radiation, et des types et des quantités de déchets produits durant les phases de construction et de fonctionnement.			Pages 260 à 268 Pages 275 à 278
	32	État actuel de l'environnement et son évolution probable	R122-5 II 3°	description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement et de leur évolution en cas de mise en œuvre du projet, dénommée "scénario de référence", et un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ;	P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Page 232
33	Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet	R122-5 II 4°	population, santé humaine, biodiversité, terres, sol, eau, air, climat, biens matériels, patrimoine culturel, y compris les aspects architecturaux et archéologiques, et paysage	P4-1 - Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 81 à 225	

	34	Incidences notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement	R122-5 II 5°	<p>résultant de :</p> <p>la construction et de l'existence du projet, y compris, le cas échéant, des travaux de démolition ;</p> <p>l'utilisation des ressources naturelles, en particulier les terres, le sol, l'eau et la biodiversité, en tenant compte, dans la mesure du possible, de la disponibilité durable de ces ressources ;</p> <p>l'émission de polluants, du bruit, de la vibration, de la lumière, la chaleur et la radiation, de la création de nuisances et de l'élimination et la valorisation des déchets ;</p> <p>risques pour la santé humaine, pour le patrimoine culturel ou pour l'environnement</p> <p>cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés, en tenant compte le cas échéant des problèmes environnementaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et des zones revêtant une importance particulière pour l'environnement susceptibles d'être touchées ;</p> <p>incidences du projet sur le climat et de la vulnérabilité du projet au changement climatique ;</p> <p>technologies et des substances utilisées</p> <p>Évaluation au regard des objectifs de conservation des sites N 2000 (R414-23)</p>	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 297 à 351
	35	Incidences négatives notables attendues du projet sur l'environnement	R122-5 II 6°	résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs en rapport avec le projet concerné.	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 336 à 338
	36	Solutions de substitution raisonnables qui ont été examinées par le maître d'ouvrage	R122-5 II 7°	fonction du projet proposé et de ses caractéristiques spécifiques, et une indication des principales raisons du choix effectué, notamment une comparaison des incidences sur l'environnement et la santé humaine	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 241 à 257
	37	Mesures prévues par le maître de l'ouvrage pour éviter réduire compenser les effets notables du projet	R122-5 II 8°	<p>pour :</p> <p>éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités ;</p> <p>compenser, lorsque cela est possible, les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits.</p>	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 383 à 397
	38	Modalités de suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées	R122-5 II 9°		P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Page 396
	39	Description des méthodes de prévision ou des éléments probants	R122-5 II 10°	utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 37 à 79
	40	Noms du ou des maîtres d'œuvre du dossier	R122-5 II 11°	noms, qualités et qualifications du ou des experts qui ont préparé l'étude d'impact et les études ayant contribué à sa réalisation	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Page 9
	41	Redondance avec étude de danger	R122-5 II 12°	Lorsque certains des éléments requis ci-dessus figurent dans l'étude des dangers, il en est fait mention dans l'étude d'impact	P4-1 – Etude d'impact.pdf	Pièce n°4-1	Pages 336 à 338
Contenu de l'étude de danger - Article D 181-15-2-1-10° Guide technique de mai 2012	50	Informations générales concernant l'installation			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 6 à 7
	51	Description de l'environnement de l'installation			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 8 à 17
	52	Description de l'installation			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 18 à 28
	53	Identification des potentiels de dangers de l'installation			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 29 à 31
	54	Analyse des retours d'expérience			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 32 à 34
	55	Analyse préliminaire des risques			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 35 à 44
	56	Étude détaillée des risques			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Pages 45 à 63
	57	Conclusion			P5-1 – Etude de dangers.pdf	Pièce n°5-1	Page 64
58	Résumé non technique			P5-2 – Résumé non technique de l'étude de dangers.pdf	Pièce n°5-2	Document complet	